



Syndicat National FO des Finances Publiques

SECTION DE LA MOSELLE

Compte-rendu REUNION AVEC LA DIRECTION du 11/01/2016 à 14H30

Evolution des structures fiscales de la résidence de Metz

LE COUP DE MASSUE !

Après les 59 emplois supprimés en Moselle pour 2016, le massacre s'intensifie !

La Direction a donc organisé une réunion informelle avec les représentants syndicaux le 11/01/2016 à 14H30 pour dévoiler ses projets à court, voire très court terme (01/01/2017 et 2018)

Elle a précisé avoir évoqué le sujet avec les responsables des services concernés en date du 09 décembre 2015, les informations devant rester confidentielles, mais des fuites ont circulé ici et là.

FO-DGFIP a dénoncé cette conception du dialogue social et le peu de considération pour les représentants des personnels conviés un mois plus tard sur ce sujet.

Pour la Direction avec des moyens en baisse et des charges qui augmentent, il faut s'adapter, on ne peut plus continuer à faire comme avant. Les restructurations vont permettre de gagner en productivité et en efficacité. Il faut mutualiser les tâches.

La cible prévoit sur Metz au 1/01/2017 les opérations suivantes :

1 SIE au lieu de 4 SIE

2 SIP au lieu de 4 SIP

La Direction a affirmé que techniquement cela ne peut se faire qu'au 1^{er} janvier.

Et en 2018 :

1 Pôle Enregistrement Départemental à Metz au lieu de 3 Pôles (Metz- Sarreguemines - Thionville)

Ces services fusionnés seront localisés rue des Clercs

La direction a recensé les emplois concernés au 01/01/2016 (et les suppressions à venir ?):

✓ 65 Emplois SIE

dont 10 Emplois Enregistrement avec une opération en 2 temps pour aboutir à 1 SIE de 55 emplois

✓ 80 Emplois ce qui aboutit à 2 SIP

1 SIP fusion des 2 SIP Metz-Nord et Metz -Ouest avec l'accueil commun

1 SIP fusion des 2 SIP Metz-Centre et Metz-Est avec à terme la cellule foncière dans l'hypothèse de la fusion SIP/CDIF toujours dans les tuyaux mais moins prioritaire.

Au total 145 emplois sont concernés et la réflexion sur la partie immobilière est bien partie. Visite des locaux avec l'antenne immobilière de Strasbourg, la calcullette des m² est en route.

1000 m² sont disponibles rue des Clercs ici et là sur les 6000m² existants

L'opération sur la rue des Clercs aboutit à des déménagements croisés avec la Cité administrative. Ainsi le projet prévoit le transfert à la Cité du PCE (Pôle Contrôle Expertise) et du PCR(Pôle Contrôle Revenus Patrimoine) rejoignant ainsi les BDV (Brigade départementale de vérification) et la BCR (Brigade de Contrôle et de Recherche).

2 Blocs au final :

- 1 bloc gestion rue des Clercs
- 1 bloc contrôle fiscal cité administrative

A bien entendre les propos de la Direction, l'ALSACE est devenue la référence en matière de restructurations.

Ainsi l'accueil commun de Strasbourg est devenu un modèle du genre, les fusions de SIP et de SIE à Mulhouse et Colmar sont un succès indéniable.

Pour vendre son projet, la Direction fait appel au marketing des bonnes écoles de commerce : "c'est une optimisation sous contrainte" Et le service public dans tout ça ?

Pour calmer nos inquiétudes, la Direction a répondu : "le bon sens nous guide"

En conclusion, FO-DGFIP a rappelé son opposition à ces projets qui ne sont faits ni pour les agents, ni pour les usagers mais qui répondent au seul critère de réduction des effectifs, des structures et des m2.

Deux autres points ont également été évoqués :

▪ Dossier travaux immobiliers rue des Clercs

Avant le chamboulement des services, des travaux d'envergure avec la réfection de la toiture du bâtiment rue des Clercs. Un chantier de 6 à 7 mois en 2 phases partie gauche, puis partie droite de l'immeuble, qui devrait démarrer au 1^{er} Trimestre 2016. (1 mois d'échafaudage, un plan de retrait d'amiante)

Tout ceci sera présenté aux chefs de service et agents du site

▪ Dossier mesures de sécurité Rue des Clercs

Les mesures mises en place depuis la mi-novembre ont été arrêtées le 23 décembre dernier. (Vigile, vacataire pour l'accueil d'orientation, rotation de la présence des chefs de service par 1/2 journée dans le hall)

La DG a adressé une note de rappel interdisant la circulation des usagers non accompagnés par un agent dans les locaux.

Un système de rendez-vous pour les professionnels est mis en place.

En réponse à la demande de FO de crédits octroyés pour le recrutement de vigiles, la Direction a répondu "le contexte ne le justifie plus". Dont acte !

Pour FO-DGFIP en réponse à la volonté forcenée de toujours réformer, restructurer, en un mot SUPPRIMER, tous les agents doivent montrer leur opposition et participer à la journée de grève et de manifestation le mardi 26 janvier 2016.

TOUS EN GREVE LE 26 JANVIER 2016
MANIFESTATION A METZ : départ 14h30 place St Thiebault